

l'an deux mille ving-six et le vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le comité syndical du SICTOM EST, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick DUBOSC

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
120	64	67 Pour : 67 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de la convocation
19 janvier 2026

Date d'affichage
__/__/__

Etaient présents :

Monsieur Patrick DUBOSC, Président, Madame et Messieurs Françoise FAISSAT, Christophe LABORDE, Lilian CASONATO, Guy MANTOVANI, Christian POMIES, Vice-Présidents et Mesdames et Messieurs Jean-Claude BADOY, Michèle LAFFITTE, Véronique VANCOILLIE, Henri BIASOTTO, Jean-Louis BIASOTTO, David LAPORTE, Jean-Louis BERARD, Alain DE SCORAILLE, Thierry IDRAC, Daniel GAUTHE, René GABORIT, Sébastien DABASSE, Camille LAMIAUX, Margaux DIAZ, Mickaël NEAU, Jean-François BARAYRE, Nicole SIMORRE, Philippe SURAN, Gérard SURAN, Robert LAUZERO, François LAPORTE, Jacques DIANA, Françoise ROUBY, Gabrielle LORENZO, Solange POMES, Patrick VILLEMUR, Raymond LABORDE, Elisabeth TERRAIL, Patrick PASQUALI, Chantal SCHARDT, Karole SCHARDT, Rémy BRISARD, René PERIN, Louis TURCHI, Benoît TAICLET, Michel FOURREAU, Jean-Luc SILHERES, Alain MOCAU, Christian GALLANT, Guy LACOURT, Bernard BOUSSAROT, Muriel ZECCHIN, Joël SPADOT, Frédérique DELANNOY, Geneviève BERGE, Marie-José SEYCHAL, Piedad BERNARD, Marceau DORBES, Jean-Luc RITOURET, Jean-Michel BOISNAIS, Alain PINET, Guy BAQUE, Nathalie CASTERA, Bernadette DUMOUCHE, Jérôme BRUN, Josette PONS, Gilles LARROQUE, Magali DELPRAT

Procurator(s) :

Mesdames et Monsieur Stéphanie CORNEILLE, Albéric GHISLENI, Valérie MASSAT

Etai(en)t absent(s) :

Mesdames et Messieurs Pascaline TURSCH, Emmanuelle LECOINTE, Jean-Jacques BALMISSE, Isabelle DEVISME, Nicolas FERRER, Ghislain FAURE, Fabienne BOUE, Cyril ROMERO, Emilie LUNARDI, Pascale TERRASSON-RIVOLIER, Jean-Paul TARTAS, Eric ARIES, Florian DUPOUX, Marie-Thérèse HORGUEDEBAT, Isabelle BERAUT, Thierry BARRIOL, Sophie HERNANDEZ, Martine ROQUIGNY, Bertrand GENET, Simone VIVES, Eric SANVICENTE, Guillaume ROUX, Muriel GOULM, Marion DEMBLANS, Katherine GEISSMANN, Fabien LECHES, Valérie BERNABEU, Julien LASSERRE, Anne-Marie DELAYE, Mickaël LONCKE, Eric CAUBET, Serge CETTOLO, Eric MARGONTIER, Xavier BEPMAL, Georges ZAMPARUTTI, Frédéric VERGE, Serge DIANA, Anne LABAT

Etai(en)t excusé(s) :

Mesdames et Messieurs Henri GARCIA, François BOYER, Céline LABORIE-FULCHIC, Thierry BONNECAZE, Philippe MONTEIL, Xavier ROMEO, Jean-Pierre FILLOUSE, Nathalie GUISTI, Gérard PAUL, Florian PINOS, Cécile CHAMPON, Sébastien GARCES, Jacques LAGON, Stéphane LARTIGUE, Monique MESSEGUE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Monsieur Christian POMIES

__/__/__
et publication du
__/__/__

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**Investissement**

Dépenses	Prévu :	1 104 280,70
	Réalisé :	938 165,99
	Reste à réaliser :	39 047,93
Recettes	Prévu :	1 104 280,70
	Réalisé :	1 099 784,88
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	4 219 237,00
	Réalisé :	3 869 938,71
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 219 237,00
	Réalisé :	4 306 232,45
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :
Fonctionnement :
Résultat global :

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le 03/02/2026
ID : 032-253201065-20260128-CFU_007_2026-BF
597 912,63

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mauvezin

Le Président DUBOSC Patrick

le(s) secrétaire(s) de séance



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary of the meeting.

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SICTOM EST, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick DUBOSC

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
120	64	67
		Pour : 67
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Date de la convocation
19 janvier 2026

Date d'affichage
__/__/__

Etaient présents :

Monsieur Patrick DUBOSC, Président, Madame et Messieurs Françoise FAISSAT, Christophe LABORDE, Lilian CASONATO, Guy MANTOVANI, Christian POMIES, Vice-Présidents et Mesdames et Messieurs Jean-Claude BADY, Michèle LAFFITTE, Véronique VANCOILLIE, Henri BIASOTTO, Jean-Louis BIASOTTO, David LAPORTE, Jean-Louis BERARD, Alain DE SCORAILLE, Thierry IDRAC, Daniel GAUTHE, René GABORIT, Sébastien DABASSE, Camille LAMIAUX, Margaux DIAZ, Mickaël NEAU, Jean-François BARAYRE, Nicole SIMORRE, Philippe SURAN, Gérard SURAN, Robert LAUZERO, François LAPORTE, Jacques DIANA, Françoise ROUBY, Gabrielle LORENZO, Solange POMES, Patrick VILLEMUR, Raymond LABORDE, Elisabeth TERRAIL, Patrick PASQUALI, Chantal SCHARDT, Karole SCHARDT, Rémy BRISARD, René PERIN, Louis TURCHI, Benoît TAICLET, Michel FOURREAU, Jean-Luc SILHERES, Alain MOCAU, Christian GALLANT, Guy LACOURT, Bernard BOUSSAROT, Muriel ZECCHIN, Joël SPADOT, Frédérique DELANNOY, Geneviève BERGE, Marie-José SEYCHAL, Piedad BERNARD, Marceau DORBES, Jean-Luc RITOURET, Jean-Michel BOISNAIS, Alain PINET, Guy BAQUE, Nathalie CASTERA, Bernadette DUMOUCHE, Jérôme BRUN, Josette PONS, Gilles LARROQUE, Magali DELPRAT

Procurations :

Mesdames et Monsieur Stéphanie CORNEILLE, Albéric GHISLENI, Valérie MASSAT

Etai(en)t absent(s) :

Mesdames et Messieurs Pascaline TURSCH, Emmanuelle LECOINTE, Jean-Jacques BALMISSE, Isabelle DEVISME, Nicolas FERRER, Ghislain FAURE, Fabienne BOUE, Cyril ROMERO, Emilie LUNARDI, Pascale TERRASSON-RIVOLIER, Jean-Paul TARTAS, Eric ARIES, Florian DUPOUX, Marie-Thérèse HORGUEDEBAT, Isabelle BERAUT, Thierry BARRIOL, Sophie HERNANDEZ, Martine ROQUIGNY, Bertrand GENET, Simone VIVES, Erci SANVICENTE, Guillaume ROUX, Muriel GOULM, Marion DEMBLANS, Katherine GEISSMANN, Fabien LECHES, Valérie BERNABEU, Julien LASSERRE, Anne-Marie DELAYE, Mickaël LONCKE, Eric CAUBET, Serge CETTOLO, Eric MARGONTIER, Xavier BEPMALE, Georges ZAMPARUTTI, Frédéric VERGE, Serge DIANA, Anne LABAT

Etai(en)t excusé(s) :

Mesdames et Messieurs Henri GARCIA, François BOYER, Céline LABORIE-FULCHIC, Thierry BONNECAZE, Philippe MONTEIL, Xavier ROMEO, Jean-Pierre FILLOUSE, Nathalie GUISTI, Gérard PAUL, Florian PINOS, Cécile CHAMPON, Sébastien GARCES, Jacques LAGON, Stéphane LARTIGUE, Monique MESSEGUE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Monsieur Christian POMIES

__/__/__
et publication du
__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Monsieur Patrick DUBOSC, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 28/01/2026

Considérant qu'il y a lieu de prévoir
Statuant sur l'affectation du rés
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Envoyé en préfecture le 03/02/2026

Reçu en préfecture le 03/02/2026

Publié le 03/02/2026 de l'exercice 2025

ID : 032-253201065-20260128-008_2026-DE

SLOW

- un excédent de fonctionnement de :	213 950,48
- un excédent reporté de :	222 343,26
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	436 293,74
- un excédent d'investissement de :	161 618,89
- un déficit des restes à réaliser de :	39 047,93
Soit un excédent de financement de :	122 570,96

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	436 293,74
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	436 293,74
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	161 618,89

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à MAUVEZIN

Le Président DUBOSC Patrick

le(s) secrétaire(s) de séance



l'an deux mille ving-six et le vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le comité syndical du SICTOM EST, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick DUBOSC

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
120	64	67 Pour : 66 Contre : 1 Abstentions : 0

Date de la convocation
19 janvier 2026

Date d'affichage
__/__/__

Etaient présents :

Monsieur Patrick DUBOSC, Président, Madame et Messieurs Françoise FAISSAT, Christophe LABORDE, Lilian CASONATO, Guy MANTOVANI, Christian POMIES, Vice-Présidents et Mesdames et Messieurs Jean-Claude BADY, Michèle LAFFITTE, Véronique VANCOILLIE, Henri BIASOTTO, Jean-Louis BIASOTTO, David LAPORTE, Jean-Louis BERARD, Alain DE SCORAILLE, Thierry IDRAC, Daniel GAUTHE, René GABORIT, Sébastien DABASSE, Camille LAMIAUX, Margaux DIAZ, Mickaël NEAU, Jean-François BARAYRE, Nicole SIMORRE, Philippe SURAN, Gérard SURAN, Robert LAUZERO, François LAPORTE, Jacques DIANA, Françoise ROUBY, Gabrielle LORENZO, Solange POMES, Patrick VILLEMUR, Raymond LABORDE, Elisabeth TERRAIL, Patrick PASQUALI, Chantal SCHARDT, Karole SCHARDT, Rémy BRISARD, René PERIN, Louis TURCHI, Benoît TAICLET, Michel FOURREAU, Jean-Luc SILHERES, Alain MOCAU, Christian GALLANT, Guy LACOURT, Bernard BOUSSAROT, Muriel ZECCHIN, Joël SPADOT, Frédérique DELANNOY, Geneviève BERGE, Marie-José SEYCHAL, Piedad BERNARD, Marceau DORBES, Jean-Luc RITOURET, Jean-Michel BOISNAIS, Alain PINET, Guy BAQUE, Nathalie CASTERA, Bernadette DUMOUCHE, Jérôme BRUN, Josette PONS, Gilles LARROQUE, Magali DELPRAT

Procurations(s) :

Mesdames et Monsieur Stéphanie CORNEILLE, Albéric GHISLENI, Valérie MASSAT

Etai(en)t absent(s) :

Mesdames et Messieurs Pascaline TURSCH, Emmanuelle LECOINTE, Jean-Jacques BALMISSE, Isabelle DEVISME, Nicolas FERRER, Ghislain FAURE, Fabienne BOUE, Cyril ROMERO, Emilie LUNARDI, Pascale TERRASSON-RIVOLIER, Jean-Paul TARTAS, Eric ARIES, Florian DUPOUX, Marie-Thérèse HORGUEDEBAT, Isabelle BERAUT, Thierry BARRIOL, Sophie HERNANDEZ, Martine ROQUIGNY, Bertrand GENET, Simone VIVES, Eric SANVICENTE, Guillaume ROUX, Muriel GOULM, Marion DEMBLANS, Katherine GEISSMANN, Fabien LECHES, Valérie BERNABEU, Julien LASSERRE, Anne-Marie DELAYE, Mickaël LONCKE, Eric CAUBET, Serge CETTOLO, Eric MARGONTIER, Xavier BEPMALE, Georges ZAMPARUTTI, Frédéric VERGE, Serge DIANA, Anne LABAT

Etai(en)t excusé(s) :

Mesdames et Messieurs Henri GARCIA, François BOYER, Céline LABORIE-FULCHIC, Thierry BONNECAZE, Philippe MONTEIL, Xavier ROMEO, Jean-Pierre FILLOUSE, Nathalie GUISTI, Gérard PAUL, Florian PINOS, Cécile CHAMPON, Sébastien GARCES, Jacques LAGON, Stéphane LARTIGUE, Monique MESSEGUE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Monsieur Christian POMIES

__/__/__
et publication du
__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

réuni sous la présidence de Monsieur Patrick DUBOSC, Président du SICTOM EST, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 751 980,74

Recettes : 791 028,67

Fonctionnement

Dépenses : 4 687 903,74

Recettes : 4 687 903,74

Pour rappel <u>Investissement</u> Dépenses : Recettes : <u>Fonctionnement</u> Dépenses : Recettes :		Envoyé en préfecture le 03/02/2026 Reçu en préfecture le 03/02/2026 Publié le 03/02/2026 ID : 032-253201065-20260128-BP2026_009_BIS-BF
		
Dépenses : 4 687 903,74 (dont 0,00 de RAR) Recettes : 4 687 903,74 (dont 0,00 de RAR)		

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mauvezin

Le Président DUBOSC Patrick

le(s) secrétaire(s) de séance




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes Bastides de Lomagne à Mauvezin, sous la Présidence de Monsieur Patrick DUBOSC,

Nombre de délégués en exercice : 120
Date de convocation : 19 janvier 2026

Présents : 64
Votants : 67

Présents : Monsieur Patrick DUBOSC, Président, Madame et Messieurs François FAISSAT, Christophe LABORDE, Lilian CASONATO, Guy MANTOVANI, Christian POMIES, Vice-Présidents et Mesdames et Messieurs Jean-Claude BADY, Michèle LAFFITTE, Véronique VANCOILLIE, Henri BIASOTTO, Jean-Louis BIASOTTO, David LAPORTE, Jean-Louis BERARD, Alain DE SCORAILLE, Thierry IDRAC, Daniel GAUTHE, René GABORIT, Sébastien DABASSE, Camille LAMIAUX, Margaux DIAZ, Mickaël NEAU, Jean-François BARAYRE, Nicole SIMORRE, Philippe SURAN, Gérard SURAN, Robert LAUZERO, François LAPORTE, Jacques DIANA, Françoise ROUBY, Gabrielle LORENZO, Solange POMES, Patrick VILLEMUR, Raymond LABORDE, Elisabeth TERRAIL, Patrick PASQUALI, Chantal SCHARDT, Karole SCHARDT, Rémy BRISARD, René PERIN, Louis TURCHI, Benoît TAICLET, Michel FOURREAU, Jean-Luc SILHERES, Alain MOCAU, Christian GALLANT, Guy LACOURT, Bernard BOUSSAROT, Muriel ZECCHIN, Joël SPADOT, Frédérique DELANNOY, Geneviève BERGE, Marie-José SEYCHAL, Piedad BERNARD, Marceau DORBES, Jean-Luc RITOURET, Jean-Michel BOISNAIS, Alain PINET, Guy BAQUE, Nathalie CASTERA, Bernadette DUMOUCHE, Jérôme BRUN, Josette PONS, Gilles LARROQUE, Magali DELPRAT

Excusés avec pouvoir : Mesdames et Monsieur Stéphanie CORNEILLE, Albéric GHISLENI, Valérie MASSAT

Excusés : Mesdames et Messieurs Henri GARCIA, François BOYER, Céline LABORIE-FULCHIC, Thierry BONNECAZE, Philippe MONTEIL, Xavier ROMEO, Jean-Pierre FILLOUSE, Nathalie GUISTI, Gérard PAUL, Florian PINOS, Cécile CHAMPON, Sébastien GARCES, Jacques LAGON, Stéphane LARTIGUE, Monique MESSEGUE

Absents : Mesdames et Messieurs Pascaline TURSCH, Emmanuelle LECOINTE, Jean-Jacques BALMISSE, Isabelle DEVISME, Nicolas FERRER, Ghislain FAURE, Fabienne BOUE, Cyril ROMERO, Emilie LUNARDI, Pascale TERRASSON-RIVOLIER, Jean-Paul TARTAS, Eric ARIES, Florian DUPOUX, Marie-Thérèse HORGUEDEBAT, Isabelle BERAUT, Thierry BARRIOL, Sophie HERNANDEZ, Martine ROQUIGNY, Bertrand GENET, Simone VIVES, Eric SANVICENTE, Guillaume ROUX, Muriel GOULM, Marion DEMBLANS, Katherine GEISSMANN, Fabien LECHE, Valérie BERNABEU, Julien LASSERRE, Anne-Marie DELAYE, Mickaël LONCKE, Eric CAUBET, Serge CETTOLO, Eric MARGONTIER, Xavier BEPMALÉ, Georges ZAMPARUTTI, Frédéric VERGE, Serge DIANA, Anne LABAT

OBJET : Application de l'article 1521 du CGI relatif à l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le Président donne à l'assemblée lecture de l'article 1521 du Code Général des Impôts fixant notamment, les conditions d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures ménagères.

Il rappelle que notre secteur est en grande partie situé en milieu rural (voire très rural) et compte tenu du faible taux d'habitation dans certaines zones, il paraît difficile de prendre en compte les distances retenues par le Conseil d'Etat pour apprécier si une propriété doit ou non être regardée comme desservie par le service d'enlèvement des ordures ménagères ou non.

Il est proposé au Comité Syndical de décider, conformément aux dispositions de l'article 1521-III-4, que le motif de non fonctionnement du service de collecte sur une partie de la commune, ne peut être retenu pour bénéficier de l'exonération,

Envoyé en préfecture le 03/02/2026

Reçu en préfecture le 03/02/2026

Publié le 03/02/2026

ID : 032-253201065-20260128-010_2026-DE

SLO

Après en avoir délibéré, le Comité syndical,

DECIDE, à l'unanimité,

que le motif de non fonctionnement du service de collecte sur une partie de la commune, ne peut être retenu pour bénéficier de l'exonération prévue à l'article 1521-4 du Code Général des Impôts.

Pour extrait certifié conforme,

A Mauvezin, le 28 janvier 2026

Le Président

Patrick DUBOSC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes Bastides de Lomagne à Mauvezin, sous la Présidence de Monsieur Patrick DUBOSC,

Nombre de délégués en exercice : 120
Date de convocation : 19 janvier 2026

Présents : 64
Votants : 67

Présents : Monsieur Patrick DUBOSC, Président, Madame et Messieurs Françoise FAISSAT, Christophe LABORDE, Lilian CASONATO, Guy MANTOVANI, Christian POMIES, Vice-Présidents et Mesdames et Messieurs Jean-Claude BADY, Michèle LAFFITTE, Véronique VANCOILLIE, Henri BIASOTTO, Jean-Louis BIASOTTO, David LAPORTE, Jean-Louis BERARD, Alain DE SCORAILLE, Thierry IDRAC, Daniel GAUTHE, René GABORIT, Sébastien DABASSE, Camille LAMIAUX, Margaux DIAZ, Mickaël NEAU, Jean-François BARAYRE, Nicole SIMORRE, Philippe SURAN, Gérard SURAN, Robert LAUZERO, François LAPORTE, Jacques DIANA, Françoise ROUBY, Gabrielle LORENZO, Solange POMES, Patrick VILLEMUR, Raymond LABORDE, Elisabeth TERRAIL, Patrick PASQUALI, Chantal SCHARDT, Karole SCHARDT, Rémy BRISARD, René PERIN, Louis TURCHI, Benoît TAICLET, Michel FOURREAU, Jean-Luc SILHERES, Alain MOCAU, Christian GALLANT, Guy LACOURT, Bernard BOUSSAROT, Muriel ZECCHIN, Joël SPADOT, Frédérique DELANNOY, Geneviève BERGE, Marie-José SEYCHAL, Piedad BERNARD, Marceau DORBES, Jean-Luc RITOURET, Jean-Michel BOISNAIS, Alain PINET, Guy BAQUE, Nathalie CASTERA, Bernadette DUMOUCHE, Jérôme BRUN, Josette PONS, Gilles LARROQUE, Magali DELPRAT

Excusés avec pouvoir : Mesdames et Monsieur Stéphanie CORNEILLE, Albéric GHISLENI, Valérie MASSAT

Excusés : Mesdames et Messieurs Henri GARCIA, François BOYER, Céline LABORIE-FULCHIC, Thierry BONNECAZE, Philippe MONTEIL, Xavier ROMEO, Jean-Pierre FILLOUSE, Nathalie GUISTI, Gérard PAUL, Florian PINOS, Cécile CHAMPON, Sébastien GARGES, Jacques LAGON, Stéphane LARTIGUE, Monique MESSEGUE

Absents : Mesdames et Messieurs Pascaline TURSCH, Emmanuelle LECOINTE, Jean-Jacques BALMISSE, Isabelle DEVISME, Nicolas FERRER, Ghislain FAURE, Fabienne BOUE, Cyril ROMERO, Emilie LUNARDI, Pascale TERRASSON-RIVOLIER, Jean-Paul TARTAS, Eric ARIES, Florian DUPOUX, Marie-Thérèse HORGUEDEBAT, Isabelle BERAUT, Thierry BARRIOL, Sophie HERNANDEZ, Martine ROQUIGNY, Bertrand GENET, Simone VIVES, Eric SANVICENTE, Guillaume ROUX, Muriel GOULM, Marion DEMBLANS, Katherine GEISSMANN, Fabien LECHES, Valérie BERNABEU, Julien LASSERRE, Anne-Marie DELAYE, Mickaël LONCKE, Eric CAUBET, Serge CETTOLO, Eric MARGONTIER, Xavier BEPMALE, Georges ZAMPARUTTI, Frédéric VERGE, Serge DIANA, Anne LABAT

Objet : tableau des emplois

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi modifiée N°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le comité syndical en date du 14 janvier 2026,

Monsieur le Président expose que depuis le 14 janvier 2026, un agent a démissionné (démission effective au 01/02/2026) le tableau des emplois doit être modifié de la façon suivante : (un départ à la retraite le 31/12/2025, 1 démission au 31/01/2026 et 1 prochain départ à la retraite le 28/02/2026, non remplacés, :

Emplois	effectifs	Durée hebdo	Fonctions	Grades
Directeur Technique	1	35 H	Responsabilité du matériel et du personnel, organisation du travail	Agent de Maîtrise principal
Directrice administrative, financière et juridique	1	35 H	Responsable du secrétariat, de l'administratif, du juridique, de la comptabilité et des finances	Attaché
Adjoint administratif principal	1	35 H	secrétariat et comptabilité	Adjoint administratif principal
Adjoint technique Principal	10	35 H	Collecte des ordures ménagères	Adjoint technique Principal
Adjoint technique	2	35 H	Collecte des ordures ménagères	Adjoint technique

soit 17 emplois permanents depuis le 01/01/2026 et 16 à compter du 01/02/2026 et 15 à compter du 01/03/2026.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'adopter le tableau des emplois ainsi proposé. Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront au BP 2026 aux chapitres prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
 A Mauvezin, le 28 janvier 2026

Le Président,

Patrick DUBOSC

